

SYNDICAT
— MIXTE —
du PAYS VENDÔMOIS



Comité Syndical du Pays Vendômois

Lundi 20 mars 2017

18h00

Montoire

Sommaire

1) Points administratifs

<i>Modification de l'article 5 des statuts du Pays Vendômois</i>	P 2
<i>Installation des nouveaux délégués de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois au sein du Comité Syndical</i>	P 3
<i>Election des nouveaux délégués de la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois au sein du Bureau</i>	P 3
<i>Approbation des décisions prises par le Bureau depuis le dernier Comité Syndical du 07 décembre 2016</i>	P 3
<i>Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de Loir-et-Cher pour la passation d'un contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel</i>	P 3
<i>Cotisation des communes et communautés au Pays Vendômois</i>	P 6

2) Budget

<i>Approbation du compte administratif 2016</i>	P 7
<i>Vote du compte de gestion de l'exercice 2016</i>	P 8
<i>Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2016</i>	P 8
<i>Vote du budget primitif 2017</i>	P 8
<i>Rattachement des charges et des produits</i>	P 9

3) CRST

<i>Examen des dossiers complets et taux engagement</i>	P 10
<i>Cartes des projets de maîtrise énergétique depuis la signature du CRST en 09/2016</i>	P 10

4) Avancement des différents projets d'expérimentation du Pays Vendômois

<i>Projet de Jardins de Soins et de Santé, en lien avec le CLS</i>	P 12
<i>Projet de gestion sans pesticide de cinq cimetières, en lien avec la TB/TV</i>	P 12
<i>Projet d'installation de ruches dans les collectivités, en lien avec TEPCV</i>	P 12
<i>Projet d'agroforesterie, en lien avec le PCET</i>	P 12

5) Contrat de Ruralité

<i>Réunion de concertation du 16 mars 2017</i>	P 12
--	------

Annexes

1) Points administratifs

Changement des statuts du Pays Vendômois (article 5)

Article 5 des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, tel que libellé aujourd'hui :

« Administration :

Le Comité Syndical est composé de :

- de deux délégués du Département par canton ayant au moins une communes adhérentes,
- d'un délégué élu par commune adhérente et d'un suppléant,
- d'un délégué élu par communauté de communes adhérente et d'un suppléant

Le mandat des délégués prendra fin avec l'exercice des fonctions qu'ils détiennent au sein de la collectivité adhérente »

Nouveau libellé proposé pour une nouvelle représentativité des EPCI à fiscalité propre par tranche de 15 000 habitants maintenant la présence des anciens représentants des quatre communautés de communes fusionnées, au sein du Comité Syndical du Pays Vendômois :

« Administration :

Le Comité Syndical est composé de :

- de deux délégués du Département par canton ayant au moins une communes adhérentes,
- d'un délégué élu par commune adhérente et d'un suppléant,
- **d'un délégué élu par EPCI à fiscalité propre adhérent et d'un suppléant par tranche de 15 000 habitants**

Le mandat des délégués prendra fin avec l'exercice des fonctions qu'ils détiennent au sein de la collectivité adhérente »

Projet de délibération :

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

La Présidente rappelle que quatre communautés de communes (Pays de Vendôme, Vendômois Rural, Beauce et Gâtine, Vallées Loir-et-Braye) ont fusionné pour former la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois.

Il convient donc de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

« Administration :

Le Comité Syndical est composé de :

- de deux délégués du Département par canton ayant au moins une communes adhérentes,
- d'un délégué élu par commune adhérente et d'un suppléant,
- d'un délégué élu par EPCI à fiscalité propre adhérent et d'un suppléant par tranche de 15 000 habitants

Le mandat des délégués prendra fin avec l'exercice des fonctions qu'ils détiennent au sein de la collectivité adhérente »

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver les modifications des statuts proposées ci-dessus.

Installation des nouveaux délégués de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois au sein du Comité Syndical

Suite à la fusion de quatre communautés de communes (Pays de Vendôme, Vendômois Rural, Beauce et Gâtine, Vallées Loir et Braye) pour devenir la communauté d'agglomération Territoires Vendômois, il convient d'installer au Comité Syndical du Pays Vendômois les délégués (titulaires et suppléants) désignés par cette nouvelle communauté :

Délégués Titulaires	Délégués suppléants
Jean-Paul TAPIA Michel BIGUIER Philippe MERCIER Serge LEPAGE	Geneviève GUILLOU HERPIN Jacky FOUSSARD Solange VANIER Dominique DHUY

Election des nouveaux délégués de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois au Bureau.

Il est proposé d'intégrer les quatre délégués titulaires au sein du Bureau

Projet de délibération :

OBJET : LISTE DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS AU COMITE SYNDICAL ET AU BUREAU

La Présidente rappelle que suite à la fusion de quatre communautés de communes (Pays de Vendôme, Vendômois Rural, Beauce et Gâtine, Vallées Loir et Braye) pour devenir la communauté d'agglomération Territoires Vendômois, celle-ci a désigné des délégués pour siéger au sein du Comité Syndical et du Bureau du Pays Vendômois.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'intégrer ces quatre délégués au sein du Comité Syndical et au sein du Bureau du Pays Vendômois.

Approbation des décisions prises par le Bureau du 03/03/2017

N°2017-01 : Examen des dossiers du CRST avant prise d'arrêté attributif de subvention par la Région

N°2017-02 : Signature de l'accord cadre ADEME/Région et des conventions avec les partenaires pour la mise en œuvre de la plateforme REV

N°2017-03 : Elaboration et impression de documents tourisme communs avec le Pays Dunois : carte à vélo et Pass ; signature du projet de coopération Leader inter Pays

N°2017-04 : Edition du guide du routard du Perche

Mandat au Centre de Gestion pour la passation d'un contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel

Projet de délibération :

OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - DELIBERATION DONNANT MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26.
- Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.
- Vu le Code des assurances.
- Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Considérant que le Centre de Gestion de Loir-et-Cher, a décidé par délibération du 16 juin 2016, de relancer une consultation en vue de souscrire pour le compte des Collectivités et Etablissements publics du Département qui le mandateront un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires avec effet au 1^{er} janvier 2018.

La Présidente expose :

- L'opportunité pour le Pays Vendômois de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir et Cher peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.
- Que le Pays Vendômois adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir et Cher, il est proposé de participer à la procédure concurrentielle avec négociation selon les articles 25-II, 71, 72 et 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Elle précise que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir et Cher, les conditions obtenues ne convenaient pas au Pays Vendômois, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Il est proposé que les membres du Comité Syndical charge le Centre de Gestion de Loir-et-Cher de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative au 1^{er} janvier 2018 auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL :
 - DECES
 - Accidents de service – Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité
 - Maladie ordinaire, longue maladie/longue durée
- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIES A LA CNRACL OU AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC :
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité
 - Maladie ordinaire, grave maladie

Ce contrat groupe présentera les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1^{er} janvier 2018
- Régime du contrat : Capitalisation

La Collectivité s'engage à fournir au Centre de Gestion, en tant que de besoins, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

Cotisation des communes et communautés au Pays Vendômois

Projet de délibération :

OBJET : COTISATIONS DES COMMUNES ET COMMUNAUTES DE COMMUNES MEMBRES DU SMPV

La Présidente rappelle qu'en 2016 la cotisation des communes et communautés de communes au Syndicat Mixte du Pays Vendômois par habitant DGF s'élevée à 1,43€. Ce qui représente pour les communes une cotisation de 0,48€ par habitant DGF et pour les communautés de communes une cotisation de 0,95€ par habitant DGF.

Elle propose de ne pas modifier le montant de la cotisation pour l'année 2017.

3) Budgets

Compte administratif 2016

Tableau détaillé en annexe 1

	Proposition	Réalisation
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2016	2016
011. Charges à caractère général	306 628,32€	98 968,87€
012. Charges de personnel	256 520,00€	250 062,75€
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	5 801,21€	5 799,92€
65. Autres charges de gestion courante	600,00€	582,98€
67. Charges exceptionnelles	100,00	0,00€
022. Dépenses imprévues	10 000,00€	0,00€
TOTAL	579 649,53€	355 414,52€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2016	2016
013. Atténuation de charges	0,00€	135,63€
74. Dotations subventions, participations	390 450,00€	292 124,41€
75. Autres produits de gestion courante	0,00€	109,44€
002 Excédent antérieur reporté	189 199,53€	
TOTAL	579 649,53€	292 369,48€

Soit un total déficitaire de 63 045,04€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2016	2016
20. Immobilisations incorporelles	3 000,00€	2 080,80€
21. Immobilisations corporelles	65 655,54€	480,00€
TOTAL	68 655,54€	2 560,80€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2016	2016
10. Dotations, fonds divers et réserves	500,00€	525,94€
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	5 801,21€	5 799,92€
001 Excédent antérieur reporté	62 354,33€	
TOTAL	68 655,54€	6 325,86€

Soit un total excédentaire de 3 765,06€

Soit un total déficitaire de 59 279,98 € en résultat 2016

Projet de délibération :

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

La Présidente, passe la parole au 1er Vice-Président pour la présentation du Compte Administratif 2016 et sort de la salle.

Le 1^{er} Vice-Président présente et commente le Compte Administratif 2016 du Syndicat Mixte, qui a été remis à chaque membre du Comité Syndical.

Il rappelle, dans les grandes lignes, les dépenses et recettes de la section de fonctionnement et que les éléments chiffrés du Compte Administratif 2016 sont en parfait accord avec ceux du Compte de Gestion 2016.

Le 1^{er} Vice-Président ajoute que l'exemplaire du Compte de Gestion 2016 est à la disposition de chacun pour consultation au Bureau du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte administratif 2016.

Vote du compte de gestion 2016

TABLEAU DE RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015 (HORS RESTE A REALISER)

BUDGET PRINCIPAL	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Affectation des résultats 2016	Résultats de l'exercice 2016	Résultats de clôture de 2016 (comprenant le résultat de 2015 + celui de 2016)
Investissement	62 354,33€		3 765,06€	66 119,39€
Fonctionnement	189 199,53€		-63 045,04€	126 154,49€
TOTAL	251 553,86€		-59 279,98€	192 273,88€

Les éléments chiffrés du Compte Administratif 2016 sont en parfait accord avec ceux du Compte de Gestion 2016 de la Trésorerie de Vendôme

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2016

Projet de délibération :

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Isabelle MAINCION,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 66 119,39€

- un excédent cumulé d'investissement de 126 154,49€

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- Les 126 154,49€ sont affecté à la ligne 002 (excédent reporté de fonctionnement)

- Les 66 119,39€ sont affecté à la ligne 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté)

Budget primitif 2017

Tableau détaillé en annexe 2

	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
Dépenses de fonctionnement			
011-Charges à caractère général	168 328,32€	98 968,87€	187 350,49€
Avance de trésorerie	138 300,00€		82 060,00€
65-Autres charges de gestion courantes	600,00€	582,00€	1 000,00€
012-Charges du personnel	256 520,00€	250 062,75€	260 000,00€
042-Opérations d'ordre de transfert entre section	5 801,21€	5 799,92€	5 539,00€
67-Charges exceptionnelles	100,00€		100,00€
022-Dépenses imprévues	10 000,00€		
TOTAL	579 649,53€	355 414,52€	536 049,49€

	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
Recettes de fonctionnement			
013-Atténuation de charges		135,63€	
74-Dotations, subventions, participations	390 450,00€	292 124,41€	409 895,00€
75. Autres produits de gestion courante		109,44€	
002-Excédent antérieur reporté	189 199,53€		126 154,49€
TOTAL	579 649,53€	292 369,48€	536 049,49€

	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
Dépenses d'investissement			
20-Immobilisations incorporelles	3 000,00€	2 080,80	3 000,00€
21-Immobilisations corporelles	2 000,00€	480,00€	2 500,00€
Avance de trésorerie	63 432,33€		67 981,39€
TOTAL	68 432,33€	2 560,80€	73 481,39€

	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Propositions 2017
Recettes d'investissement			
10-Dotation, fonds divers et réserves	500,00€	525,94€	1 823,00€
040-Opérations d'ordre de transfert entre section	5 801,21€	5 799,92€	5 539,00€
001-Excédent antérieur reporté	62 354,33€		66 119,39€
TOTAL	68 432,33€	6 325,86€	73 481,39€

Projet de délibération :

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

La Présidente rappelle les orientations du Budget Primitif 2017 présentées lors du débat d'orientations budgétaires 2017 du mercredi 07 décembre 2016, en Comité Syndical.

Elle présente et commente le Budget Primitif 2017, établi selon la comptabilité M14.

Elle précise que le Budget Primitif 2017, tel que présenté, fait face à l'ensemble des opérations prévues en 2017 et qu'il a été préparé dans cet esprit.

Elle propose que le Budget Primitif 2017 soit voté, comme les années précédentes, par chapitre.

Rattachement des charges et des produits

Projet de délibération :

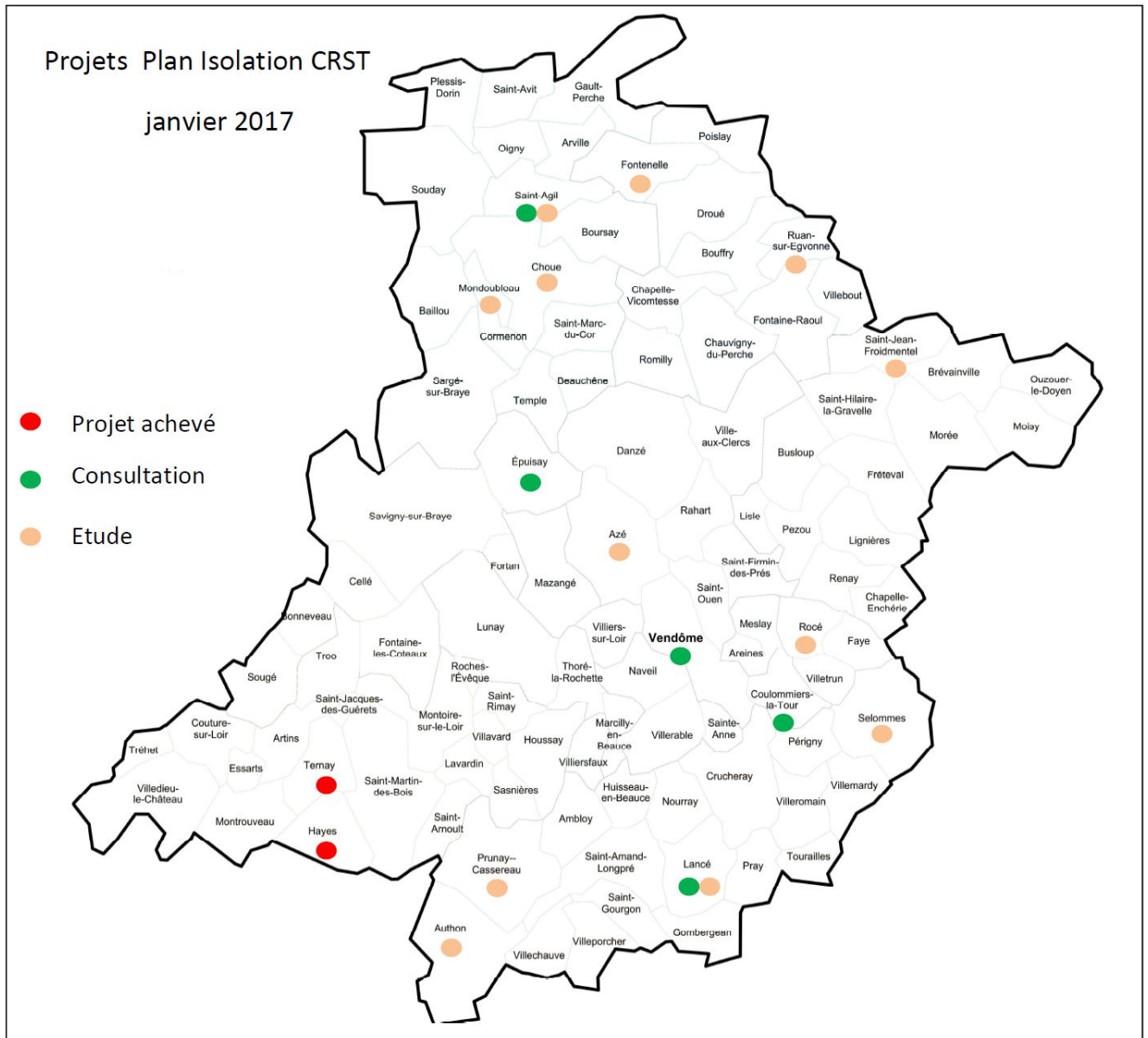
OBJET : RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS

La Présidente indique que selon l'instruction comptable M14, la règle d'indépendance des exercices oblige à rattacher les charges et les produits de la section de fonctionnement au seul exercice qui les concerne.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré mais qui n'ont pas pu être comptabilisé en raison, par exemple, de la non réception de facture.

Au vu du très faible nombre d'écritures de ce type, la Présidente propose de ne pas pratiquer les écritures de rattachement.

- Isolation



4) Avancement des différents programmes d'expérimentation du Pays Vendômois

Projet de Jardins de Soins et de Santé, en lien avec le Contrat Local de Santé

Cinq jardins de soins et de santé en cours de réalisation : Hôpital de Vendôme, EPHAD de Savigny, ESAT de Mondoubleau, association Espoir Vallée du Loir, EPHAD des Tilleuils.

Première réunion collective le 13 mars 2017

Projet de gestion sans pesticide de cinq cimetières, en lien avec la Trame Verte et Bleue

Cinq communes engagées : Lunay, Marcilly en Beauce, Savigny, Oigny et Saint-Marc du Cor

De nombreuses problématiques communes constatées sur les cinq communes, ce qui va permettre de réaliser des expérimentations différentes sur chacune des communes, utiles à tous.

Projet d'installation de ruches dans les collectivités, en lien avec TEPCV

14 communes intéressées.

Rencontre avec l'UNAF (Union Nationale des Apiculteurs Français) le 05 avril 2017.

Projet A Vos ID d'agroforesterie, en lien avec le PCET

Deux volets :

- Expérimenter avec ¾ agriculteurs volontaires la plantation arborée de parcelles
- Retenir ¾ secteurs agricoles à problèmes (inondation, érosion, qualité de l'eau) et inciter les propriétaires à mettre en œuvre des solutions arborées.

Partenaires pressentis : Pays, Chambre d'Agriculture, Maison Botanique, association d'agroforesterie A2RC, Lycée agricole, Fédération de chasse, Addear, ...

5) Contrat de Ruralité

Réunion de concertation le 16 mars 2017

Annexes

Annexe 1

Compte administratif 2016

	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Propositions 2016	Réalisations 2016
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011. Charges à caractère général	326 239,52 €	174 418,45 €	306 628,32 €	98 968,87 €
6064 Fournitures administratives	2 650,52 €	2 230,73 €	2 098,32 €	682,61 €
Leader	600,00 €	273,34 €	300,00 €	22,91 €
Thermiciens CEP	100,00 €	295,80 €	300,00 €	32,78 €
6068 Autres matières et fournitures	100,00 €	59,80 €		9,40 €
611 Contrats de prestation de services avec entreprises	1 300,00 €	288,00 €	300,00 €	192,00 €
6132 Location immobilière - Loyer et charges	28 800,00 €	17 339,63 €	21 400,00 €	29 868,95 €
61558 Entretien et réparations	500,00 €		500,00 €	0,00 €
6156 Maintenance	220,00 €	439,90 €	700,00 €	790,15 €
616 Prime d'assurance	3 000,00 €	2 472,00 €	2 900,00 €	2 883,00 €
617 Etudes et recherches	42 550,00 €	26 387,35 €	57 500,00 €	3 750,00 €
6185 Frais de colloques et séminaires	8 000,00 €	4 136,10 €		
6228 Rémunération div d'intermédiaires et d'honoraires	70 600,00 €	65 591,94 €	57 360,00 €	38 271,72 €
Avance de trésorerie	103 774,00 €		138 300,00 €	
6231 Annonces et insertions	1 000,00 €			
6232 Fêtes et cérémonies	3 000,00 €	1 230,69 €	1 300,00 €	1 875,05 €
6238 Publications diverses	1 000,00 €	240,00 €	7 000,00 €	5 832,90 €
6247 Transports collectifs	1 500,00 €		1 500,00 €	0,00 €
6256 Frais de mission Pays	3 500,00 €	2 273,22 €	2 300,00 €	1 901,58 €
Leader	3 000,00 €	1 639,34 €	1 000,00 €	559,50 €
Thermiciens CEP	4 500,00 €	4 616,76 €	3 600,00 €	3 429,47 €
6261 Frais d'affranchissement	95,00 €	95,00 €		
6262 Frais de télécom (2 portables+abonnement internet+lignes fixes)	1 500,00 €	2 732,69 €	3 800,00 €	3 623,15 €
Leader (1 portable)	400,00 €	345,46 €	350,00 €	271,81 €
Thermiciens CEP (2 portables)	1 000,00 €	713,59 €	720,00 €	715,83 €
6281 Concours divers (cotisation association Pays) (cotisation Leader France)	1 800,00 € 550,00 €	1 440,00 € 550,00 €	1 800,00 € 600,00 €	1 790,00 € 600,00 €
62878 Remboursement de frais à la CPV (timbres)	1 200,00 €	1 859,82 €	600,00 €	1 282,67 €
Leader (timbres)	40 000,00 €	37 167,29 €	400,00 €	583,39 €
65. Autres charges de gestion courante	8 016,00 €	7 996,30 €	600,00 €	582,98 €
6532 Frais de mission Présidente	600,00 €	580,30 €	600,00 €	582,98 €
657341 Communes membres (OCMACS)	3 200,00 €	3 200,00 €		
6574 Subvention aux associations (OCMACS)	4 216,00 €	4 216,00 €		
012. Charges de personnel	216 364,00 €	212 690,11 €	256 520,00 €	250 062,75 €
63322 Cotisation versée au FNAL	90,00 €	71,31 €	80,00 €	71,83 €
Leader			40,00 €	18,87
Thermiciens/CEP	80,00 €	62,96 €	70,00 €	66,60 €
6336 Centre de gestion	1 200,00 €	1 142,66 €	1 150,00 €	1 795,79 €
Leader			500,00 €	462,84 €
CEP	1 100,00 €	1 006,34 €	1 100,00 €	1 664,04 €
6338 Autres impôts, taxes sur rémunération	250,00 €	213,93 €	220,00 €	215,52 €
Leader			90,00 €	56,60 €
Thermiciens/CEP	200,00 €	188,64 €	210,00 €	199,74 €
64111 Rémunération principale du personnel titulaire	49 500,00 €	49 104,96 €	49 200,00 €	38 075,12 €
64112 NBI, supplément familial				1 184,64 €
64118 Autres indemnités				10 545,23 €
64131 Rémunération du personnel non titulaire	33 700,00 €	33 355,20 €	33 400,00 €	27 875,64 €
Leader			30 300,00 €	16 780,64 €
Thermiciens/CEP	62 500,00 €	62 895,87 €	64 000,00 €	54 380,16 €

64138 Autres indemnités Pays Leader Thermiciens/CEP	1 500,00 €	2 456,30 €		5 902,68 € 2 076,81 € 12 181,32 €
6451 Cotisations à l'URSSAF Leader Thermiciens/CEP	17 000,00 € 20 000,00 €	16 380,12 € 18 901,19 €	16 400,00 € 8 700,00 € 19 500,00 €	16 573,36 € 5 693,05 € 20 094,64 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite Leader Thermiciens/CEP	14 000,00 € 2 600,00 €	13 408,81 € 2 406,73 €	13 430,00 € 1 150,00 € 2 600,00 €	18 546,97 € 768,27 € 2 623,90 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC Leader Thermiciens/CEP	2 000,00 € 3 600,00 €	1 836,31 € 3 462,15 €	1 900,00 € 1 600,00 € 3 700,00 €	1 860,10 € 1 047,09 € 3 664,90 €
6455 Assurance du personnel	5 000,00 €	3 869,63 €	4 900,00 €	3 723,40 €
6456 Versement au FNC supplément familial	600,00 €	583,00 €	600,00 €	569,00 €
6475 Médecine du travail	100,00 €			
6474 Autres charges de personnels (COS) Leader Thermiciens/CEP	672,00 € 672,00 €	672,00 € 672,00 €	672,00 € 336,00 € 672,00 €	672,00 € 672,00 €
<u>042. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	4 332,88 €	4 332,33 €	5 801,21 €	5 799,92 €
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorp et corp	4 332,88 €	4 332,33 €	5 801,21 €	5 799,92 €
<u>67. Charges exceptionnelles</u>	100,00 €		100,00 €	
6711 Intérêts moratoires	100,00 €		100,00 €	
<u>022. Dépenses imprévues</u>	10 000,00 €		10 000,00 €	
TOTAL	565 052,40 €	399 437,19 €	579 649,53 €	355 414,52 €

	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Propositions 2016	Réalisations 2016
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
<u>013. Atténuation de charges</u>		855,49 €		135,63
6419 Remboursement sur rémunération du personnel		855,49 €		135,63
<u>74. Dotations subventions, participations</u>	439 436,00 €	462 164,83 €	390 450,00 €	292 124,41 €
74718 Autre subventions de l'Etat (CLS)	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
7472 Subvention Conseil Régional pour le Pays 7472 Subvention Conseil Régional (3ème CRPV + CRST)	62 500,00 € 30 300,00 €	62 500,00 € 35 340,00 €	62 500,00 € 87 900,00 €	62 500,00 € 30 560,00 €
7473 Subvention Conseil Départemental	26 678,00 €	26 678,00 €	26 670,00 €	26 678,00 €
74741 Participation des communes	111 108,00 €	111 108,14 €	110 980,00 €	110 985,16 €
7475 Participation groupement de collectivité (Pays BVL)	20 900,00 €	14 948,26 €		
7477 Subvention fonds européens Leader	130 150,00 €	160 248,84 €	29 900,00 €	
7478 Autres organismes (ADEME postes CEP+PCET)	45 300,00 €	38 841,59 €	60 000,00 €	48 901,25 €
<u>75. Autres produits de gestion courante</u>				109,44 €
758 Produits divers de gestion courante				109,44 €
<u>002 Excédent antérieur reporté</u>	125 616,40 €		189 199,53 €	
TOTAL	565 052,40 €	463 020,32 €	579 649,53 €	292 369,48 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Propositions 2016	Réalisations 2016
<u>20. Immobilisations incorporelles</u>	3 000,00 €	1 857,60 €	3 000,00 €	2 080,80 €
2051 Concessions et droits similaires, logiciels (Segilog)	3 000,00 €	1 857,60 €	3 000,00 €	2 080,80 €
<u>21. Immobilisations corporelles</u>	67 682,88 €	9 715,19 €	65 655,54 €	480,00 €
2183 Matériel de bureau et informatique Pays Leader Thermiciens CEP Avance de trésorerie	10 000,00 € 5 000,00 € 10 000,00 € 32 682,88 €	9 495,30 €	500,00 € 500,00 € 500,00 € 63 655,54 €	480,00 €
2184 Mobilier	10 000,00 €	219,89 €	500,00 €	
<u>45. Opérations pour comptes de tiers</u>	5 100,00 €	3 632,79 €		
45812 OCMACS	5 100,00 €	3 632,79 €		
<u>020. Dépenses imprévues</u>	5 600,00 €			
<u>001 Déficit antérieur reporté</u>	49 295,68 €			
TOTAL	130 678,56 €	15 205,58 €	68 655,54 €	2 560,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Propositions 2016	Réalisations 2016
<u>10. Dotations, fonds divers et réserves</u>	49 695,68 €	49 741,56 €	500,00 €	525,94 €
10222 FCTVA	400,00 €	445,88 €	500,00 €	525,94 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	49 295,68 €	49 295,68 €		
<u>45. Opérations pour comptes de tiers</u>	76 650,00 €	72 781,70 €		
45822 OCMACS	76 650,00 €	72 781,70 €		
<u>040. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	4 332,88 €	4 332,33 €	5 801,21 €	5 799,92 €
28051 Concessions et droits similaires, logiciels	2 055,00 €	2 054,94 €	2 081,20 €	2 080,80 €
28183 Matériel de bureau et informatique	2 202,88 €	1 906,92 €	3 601,01 €	3 600,55 €
28184 Mobilier	75,00 €	370,47 €	119,00 €	118,57 €
<u>001 Excédent antérieur reporté</u>			62 354,33 €	
TOTAL	130 678,56 €	126 855,59 €	68 655,54 €	6 325,86 €

Explication du compte administratif 2016

Dépenses de fonctionnement :

6064 : Fournitures administratives

6068 : Doubles des clés de la réserve

611 : Adhésion à la plateforme pour les marchés publics

6132 : Location à la CPV des bureaux du Pays Vendômois (charges 2015 sur 6 mois)
Location à la CCI 2016 + 1^{er} trim 2017

6156 : Mise à jour du logiciel de comptabilité et maintenance du photocopieur

616 : Assurance du Pays Vendômois

617 : Jardins de Soins (1^{er} acompte)

618 : Conférence PCET (conférenciers + animateur)

6228 : CLS (Année 3 : 25 000€)
Formations CEP (2 050€)
Prestation de service avec la CPV pour les 20 ans du Pays Vendômois (1 583€)
CPV Participation à la vélo route St-Jacques (4 030€) – Fin de réalisation
Communication Le Petit Vendômois pour les 20 ans du Pays Vendômois (1 200€)
PCET - passage de drones (4 000€)
Hébergement du nom de domaine (114€)

- 6232** : Frais de restauration, organisation de pots (notamment pour les 20 ans du Pays)
- 6238** Publication de documents divers (notamment pour les 20 ans du Pays)
- 6256** : Pays : frais de déplacement de l'agent de développement et de son assistante
Leader : frais de déplacement de l'animatrice Leader
CEP : frais de déplacements des 2 thermiciens
- 6262** : Pays : frais de portable de l'agent de développement et de l'animatrice CLS + abonnement internet + lignes de téléphones fixes)
Leader : frais de portable de l'animatrice Leader
CEP : frais de 2 portables
- 6281** : Cotisations au CAUE, à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, à l'A3P (association pour la promotion et la politique des Pays), à l'APFP et à Leader France
- 62878** : Remboursement à la CPV des frais de photocopies et téléphones fixes 1^{er} semestre 2015
Remboursement à la CPV des frais postaux année 2015
- 6532** : Frais de déplacement de la Présidente
- 012** : Salaires et charges de l'agent de développement, de son assistante, des 2 CEP et de l'animatrice Leader
Cotisation pour l'assurance du personnel
COS

Recettes de fonctionnement :

- 6419** : Remboursement sur assurance du personnel
- 74718** : Subventions de l'Etat pour le CLS
- 7472** : Subvention du Conseil Régional pour le fonctionnement du Pays (62 500€)
Subvention du Conseil Régional 3^{ème} CRPV :
IDEC pour la mise en réseau des acteurs (70% : 7 000€)
CLS (solde : 7 500€)
Communication Agenda 21, PCET (solde : 1 560€)
Subvention du Conseil Régional CRST :
Acompte animation 2016 CEP/PCET (14 500€)
- 7473** : Subvention du Conseil Départemental pour le fonctionnement du Pays
- 74741** : Cotisation des communes et communautés de communes
- 7478** : ADEME subvention postes CEP (solde 2015 (22 500€) et CEP/PCET avance 2016 (26 400€))
- 758** : CPV : Restitution cautions des télécommandes du parking du bâtiment Outremer

Dépenses d'investissement

- 205** : Logiciel de comptabilité, antivirus
- 2183** : Achat de matériel informatique : disque dur

Recettes d'investissement

- 10222** : FCTVA
- 28** : Amortissement

Annexe 2

Budget Primitif 2017

	Propositions 2016	Réalisations 2016	BP 2017
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
<u>011. Charges à caractère général</u>	306 628,32 €	98 968,87 €	269 410,49 €
6064 Fournitures administratives	2 098,32 €	682,61 €	1 000,49 €
Leader	300,00 €	22,91 €	100,00 €
Thermiciens CEP	300,00 €	32,78 €	100,00 €
6068 Autres matières et fournitures		9,40 €	
611 Contrats de prestation de services avec des entreprises	300,00 €	192,00 €	200,00 €
6132 Location immobilière - Loyer et charges	21 400,00 €	29 868,95 €	15 000,00 €
61558 Entretien et réparations	500,00 €	0,00 €	100,00 €
6156 Maintenance	700,00 €	790,15 €	800,00 €
616 Prime d'assurance	2 900,00 €	2 883,00 €	3 000,00 €
617 Etudes et recherches	57 500,00 €	3 750,00 €	33 300,00 €
6228 Rémunération diverses d'intermédiaires et d'honoraires	57 360,00 €	38 271,72 €	82 000,00 €
Avance de trésorerie	138 300,00 €		82 060,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	1 300,00 €	1 875,05 €	3 000,00 €
6238 Publications diverses	7 000,00 €	5 832,90 €	33 000,00 €
6247 Transports collectifs	1 500,00 €	0,00 €	500,00 €
6256 Frais de mission Pays	2 300,00 €	1 901,58 €	2 000,00 €
Leader	1 000,00 €	559,50 €	1 000,00 €
Thermiciens CEP	3 600,00 €	3 429,47 €	3 600,00 €
6262 Frais de télécom (2 portables+abonnement internet+lignes fixes)	3 800,00 €	3 623,15 €	3 800,00 €
Leader (1 portable)	350,00 €	271,81 €	350,00 €
Thermiciens CEP (2 portables) + 1 portable plateforme REV	720,00 €	715,83 €	1 200,00 €
6281 Concours divers (cotisation association Pays)	1 800,00 €	1 790,00 €	1 800,00 €
(cotisation Leader France)	600,00 €	600,00 €	600,00 €
62878 Remboursement de frais à la CPV (timbres)	600,00 €	1 282,67 €	600,00 €
Leader (timbres)	400,00 €	583,39 €	300,00 €
<u>65. Autres charges de gestion courante</u>	600,00 €	582,98 €	1 000,00 €
6532 Frais de mission Présidente	600,00 €	582,98 €	1 000,00 €
<u>012. Charges de personnel</u>	256 520,00 €	250 062,75 €	260 000,00 €
63322 Cotisation versée au FNAL	80,00 €	71,83 €	100,00 €
Leader	40,00 €	18,87	40,00 €
Thermiciens/CEP	70,00 €	66,60 €	90,00 €
6336 Centre de gestion	1 150,00 €	1 795,79 €	2 100,00 €
Leader	500,00 €	462,84 €	600,00 €
CEP	1 100,00 €	1 664,04 €	1 800,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	220,00 €	215,52 €	250,00 €
Leader	90,00 €	56,60 €	90,00 €
Thermiciens/CEP	210,00 €	199,74 €	250,00 €
64111 Rémunération principale du personnel titulaire	49 200,00 €	38 075,12 €	39 000,00 €
64112 NBI, supplément familial		1 184,64 €	1 300,00 €
64118 Autres indemnités		10 545,23 €	10 750,00 €
64131 Rémunération du personnel non titulaire	33 400,00 €	27 875,64 €	29 000,00 €
Leader	30 300,00 €	16 780,64 €	17 100,00 €
Thermiciens/CEP	64 000,00 €	54 380,16 €	55 000,00 €
64138 Autres indemnités Pays		5 902,68 €	6 500,00 €
Leader		2 076,81 €	2 300,00 €
Thermiciens/CEP		12 181,32 €	12 400,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	16 400,00 €	16 573,36 €	17 200,00 €
Leader	8 700,00 €	5 693,05 €	6 500,00 €
Thermiciens/CEP	19 500,00 €	20 094,64 €	20 200,00 €

6453 Cotisations aux caisses de retraite	13 430,00 €	18 546,97 €	19 500,00 €
Leader	1 150,00 €	768,27 €	950,00 €
Thermiciens/CEP	2 600,00 €	2 623,90 €	2 800,00 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC	1 900,00 €	1 860,10 €	2 000,00 €
Leader	1 600,00 €	1 047,09 €	1 200,00 €
Thermiciens/CEP	3 700,00 €	3 664,90 €	3 800,00 €
6455 Assurance du personnel	4 900,00 €	3 723,40 €	4 900,00 €
6456 Versement au FNC supplément familial	600,00 €	569,00 €	600,00 €
6474 Autres charges de personnels (COS)	672,00 €	672,00 €	672,00 €
Leader	336,00 €		336,00 €
Thermiciens/CEP	672,00 €	672,00 €	672,00 €
<u>042. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	5 801,21 €	5 799,92 €	5 539,00 €
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorp et corp	5 801,21 €	5 799,92 €	5 539,00 €
<u>67. Charges exceptionnelles</u>	100,00 €		100,00 €
6711 Intérêts moratoires	100,00 €		100,00 €
<u>022. Dépenses imprévues</u>	10 000,00 €		
TOTAL	579 649,53 €	355 414,52 €	536 049,49 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2016	Réalisations 2016	BP 2017
<u>013. Atténuation de charges</u>		135,63	
6419 Remboursement sur rémunération du personnel		135,63	
<u>74. Dotations subventions, participations</u>	390 450,00 €	292 124,41 €	409 895,00 €
74718 Autre subventions de l'Etat (CLS)	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
7472 Subvention Conseil Régional pour le fonctionnement du Pays	62 500,00 €	62 500,00 €	62 500,00 €
7472 Subvention Conseil Régional (dossiers CRST)	87 900,00 €	30 560,00 €	53 300,00 €
7473 Subvention Conseil Départemental	26 670,00 €	26 678,00 €	26 670,00 €
74741 Participation des communes	110 980,00 €	110 985,16 €	110 900,00 €
7477 Subvention fonds européens Leader	29 900,00 €		34 900,00 €
7478 Autres organismes (ADEME postes CEP+PCET)	60 000,00 €	48 901,25 €	109 125,00 €
<u>75. Autres produits de gestion courante</u>		109,44 €	
758 Produits divers de gestion		109,44 €	
<u>002 Excédent antérieur reporté</u>	189 199,53 €		126 154,49 €
TOTAL	579 649,53 €	292 369,48 €	536 049,49 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Prop 2016	Réal 2016	BP 2017
<u>20. Immobilisations incorporelles</u>	3 000,00 €	2 080,80 €	3 000,00 €
2051 Concessions et droits similaires, logiciels (Segilog)	3 000,00 €	2 080,80 €	3 000,00 €
<u>21. Immobilisations corporelles</u>	65 655,54 €	480,00 €	70 481,39 €
2183 Matériel de bureau et informatique Pays	500,00 €	480,00 €	1 000,00 €
Leader	500,00 €		500,00 €
Thermiciens CEP	500,00 €		1 000,00 €
Avance de trésorerie	63 655,54 €		67 981,39 €
2184 Mobilier	500,00 €		
TOTAL	68 655,54 €	2 560,80 €	73 481,39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prop 2016	Réal 2016	BP 2017
<u>10. Dotations, fonds divers et réserves</u>	500,00 €	525,94 €	1 823,00 €
10222 FCTVA	500,00 €	525,94 €	1 823,00 €
<u>040. Opérations d'ordre de transfert entre section</u>	5 801,21 €	5 799,92 €	5 539,00 €
28051 Concessions et droits similaires, logiciels	2 081,20 €	2 080,80 €	2 081,00 €
28183 Matériel de bureau et informatique	3 601,01 €	3 600,55 €	3 414,00 €
28184 Mobilier	119,00 €	118,57 €	44,00 €
<u>001 Excédent antérieur reporté</u>	62 354,33 €		66 119,39 €
TOTAL	68 655,54 €	6 325,86 €	73 481,39 €

Explications des chiffres du budget primitif 2017

Dépenses de fonctionnement :

- 6064 :** Fournitures administratives
- 611 :** Adhésion à la plateforme pour les marchés publics
- 6132 :** Location à la CCI des bureaux du Pays Vendômois (3 trimestres)
- 6155 :** Entretien et réparations
- 6156 :** Mise à jour du logiciel de comptabilité et maintenance du photocopieur
- 616 :** Assurance du Pays Vendômois
- 617 :** Jardins de soins (6 250€)
Gestion des cimetières (22 050€)
Bureau d'étude positionnement touristique (5 000€)
- 6228 :** Nom de domaine du Pays (150€)
CLS (25 000€)
Convention avec l'Observatoire (2 000€)
Test d'étanchéité, dans le cadre de la plateforme REV (1 500€)
Plateforme REV : ADIL (10 650€), CAUE (10 300€), CMA (10 000€)
Partenariat ENGIE (7 680€)
Données ERDF (950€)
Guide du routard (4 500€)
Sémaphore Contrat de Ruralité (4 000€)
Abeilles (3 600€)
Animation PCET (750€)
Réserve (82 060€)
- 6232 :** Frais de restauration, organisations de pots, inaugurations
- 6238 :** Publication de documents divers (communication plateforme REV : 3 000€ ; communication tourisme avec le Pays Dunois : 30 000€ (cartes vélos, pass tourisme, ...))
- 6247 :** Transports collectifs (visites de terrain)
- 6256 :** Pays : frais de déplacement de l'agent de développement et de son assistante
Leader : frais de déplacement de l'animateur Leader
CEP : frais de déplacements des 2 thermiciens
- 6262 :** Pays : frais de portable de l'agent de développement, de l'animatrice CLS, de l'abonnement internet et des lignes fixes des bureaux du Pays
Leader : frais de portable de l'animateur Leader
CEP : frais de 2 portables + 1 portable concernant la plateforme REV
- 6281 :** Cotisations au CAUE, à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, à l'A3P (association pour la promotion et la politique des Pays), à l'ANPP et à Leader France
- 62878 :** Remboursement à la CPV des frais de timbres 2016
- 6532 :** Frais de déplacement de la Présidente
- 012 :** Salaires et charges de l'agent de développement, de son assistante, de l'animatrice Leader et des 2 CEP
Cotisation pour l'assurance du personnel
COS
- 6711 :** Intérêt moratoires

Recettes de fonctionnement :

74718 : Subventions de l'Etat pour le CLS (année 1 : 12 500€)

74728 : Subvention du Conseil Régional pour le fonctionnement du Pays (62 500€)

Subvention du Conseil Régional CRST :

IDEC pour la mise en réseau des acteurs (solde 30% : 3 000€)

CLS (18 750€)

Jardins de soins (3 750€)

Gestion des cimetières (8 500€)

Zones humides (4 800€)

Animation CEP (14 500€)

Guide du Routard ?

74738 : Subvention du Conseil Départemental pour le fonctionnement du Pays

74741 : Cotisation des communes et communautés de communes

74778 : Subventions du programme Leader pour les dossiers :

Subvention FEADER : stagiaire 2015+ bureau d'étude bilan Leader (6 000€)

Animation/gestion du programme Leader 2016 (28 900€)

7478 : ADEME subvention postes CEP/PCET (64 125€)

Plateforme REV (45 000€)

002 : Excédent antérieur reporté

Dépenses d'investissement

205 : Logiciel de comptabilité, antivirus

2183 : Achat de matériel informatique + réserve

Recettes d'investissement

10222 : FCTVA

2805 : Amortissement logiciels

28183 : Amortissement matériel informatique

28184 : Amortissement mobilier

001 : Excédent antérieur reporté

SUBVENTIONS VOTÉES CRST du Pays Vendômois (Hors enveloppes additionnelles)

A-Développer l'emploi et l'économie

1-Accompagner le déploiement du Très Haut Débit

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Déploiement du THD sur le Vendômois	Loir-et-Cher Numérique				814 200	
TOTAL action 1			0		814 200	0

5-Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Acquisition de matériel pour transformation/commercialisation en vente directe	GAEC de la Grenne (Chauvigny)	07/09/16	28 572	35	10 000	28 782
Achat remorque et caisson frigorifique	Mme BRILLARD (Lancé)	07/12/16	34 800	25	8 700	35 011
Tuerie de volailles	EARL Le Ragot (Villedieu le Château)	07/12/16	22 000	25	5 500	22 093
Achat camion frigorifique, conditionneuse yaourts	GAEC ferme des Erusées (Sargé)	03/03/17	32 400	25	8 100	64 956
Achat matériels de maltage, stockage, conditionnement	PLU Philippe (Villebout)	03/03/17	40 000	25	10 000	65 693
TOTAL action 5			157 772		42 300	216 535

6-Développement et structuration des filières locales territorialisées

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Approche territoriale de la biodiversité au sein de la filière Trèfle	Asso Fromagers Caprins du Perche et Loir	07/12/16	8 000	80	6 400	8 081
TOTAL action 5			8 000		6 400	8 081

TOTAUX A			165 772		862 900	224 616
-----------------	--	--	----------------	--	----------------	----------------

B-Favoriser le mieux-être social

15.1-Plan Local de Santé

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Jardins de soin et de santé	SMPV	14/11/16	12 500	50	7 500	12 500
CLS	SMPV	14/11/16	75 000	50	37 500	75 000
TOTAUX action 15.1			87 500		45 000	87 500

22-Equipement sportif et de loisirs

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Centre aquatique	Cté Pays de Vendôme	14/11/16	12 500 000		1 000 000	12 500 000
TOTAUX action 22			12 500 000		1 000 000	12 500 000

TOTAUX B			12 587 500		1 045 000	12 587 500
-----------------	--	--	-------------------	--	------------------	-------------------

D-Stratégie Régionale biodiversité

31-Trame Verte et Bleue

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Inventaire biodiversité intercommunal zones humides	CDPNE	07/09/16	72 625	80	58 100	72 702
Partenariat CA zones humides	SMPV	07/09/16	12 000	80	9 600	12 000
Inventaire biodiversité communal	Perche Nature	07/09/16	17 500	80	14 000	17 550
Animation du concours général agricole des prairies fleuries en Vendômois	Chambre d'Agriculture	07/12/16	14 750	80	11 800	14 790
Animation du concours général agricole des prairies fleuries en Vendômois	CDPNE	07/12/16	14 750	80	11 800	14 850
Inventaire biodiversité Mazangé	Perche Nature	03/03/17	17 500	80	14 000	17 595
TOTAL action 31			149 125		119 300	149 487

32-Gestion alternative des espaces publics

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Nouvelle gestion des cimetières	SMPV	14/11/16	22 000	80	17 600	22 000
TOTAL action 32			22 000		17 600	22 000

TOTAUX D			171 125		136 900	171 487
-----------------	--	--	----------------	--	----------------	----------------

E-Plan Climat Energie Régionale

35-Plan isolation des bâtiments publics

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation / isolation logement communal	Les Hayes	27/06/16	15 668		9 400	50 327
Rénovation /isolation de l'école	Ternay	14/11/16	72 064		43 200	251 911
TOTAL action 35			87 732		52 600	302 238

35.3-Eclairage public

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Rénovation éclairage public	Cormenon	27/06/16	29 002		13 500	30 432
Rénovation éclairage public	Villetrun	07/09/16	15 900		9 000	15 900
Rénovation éclairage public	Areines	07/09/16	35 820		5 400	39 824
Rénovation éclairage public	Vendôme	07/09/16	39 360		11 800	39 360
Rénovation éclairage public	Savigny sur Bray	14/11/16	16 468		4 400	16 468
Rénovation éclairage public	Mondoubleau	14/11/16	9 020		3 400	11 760
Rénovation éclairage public	Saint-Ouen	14/11/16	30 980		12 000	38 497
Rénovation éclairage public	Lunay	14/11/16	17 989		7 600	17 989
Rénovation éclairage public	Les Roches l'Evêque	14/11/16	7 145		2 000	7 145
Rénovation éclairage public	Choue	14/11/16	21 049		14 100	21 049
Rénovation éclairage public	Trôo	03/03/17	19 188		12 600	19 188
Rénovation éclairage public	Houssay	03/03/17	15 801		10 200	15 801
Rénovation éclairage public	Rahart	03/03/17	4 754		3 000	4 754
Rénovation éclairage public	Villiers	03/03/17	34 124		15 000	45 506
TOTAL action 35.3			296 600		124 000	323 673

35.6-Véhicule électrique

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Acquisition d'un véhicule électrique	APHP	27/06/16	19 008		2 000	19 008
TOTAL action 35.6			19 008		2 000	19 008

36.1-Energéticien CEP - Animation CEP

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Animation 2016 CEP et PCET	SMPV	27/06/16	85 295	34	29 000	85 554
TOTAL action 36.1			85 295		29 000	85 554

TOTAUX E			488 635		207 600	730 473
-----------------	--	--	----------------	--	----------------	----------------

F-Action transversale IDEC

A vos Idées

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Ventilation d'un bâtiment pour l'activité foie	APHP	27/06/16	110 000	40	45 000	110 132
Construction bâtiment multifonctions à vocation de recyclerie	VALDEM	14/11/16	381 268		150 000	375 000
Visites théâtralisées de Vendôme	Cté Pays de Vendôme	07/12/16	35 600		17 800	35 758
Mise en valeur circuits touristiques liés à biodiversité ou petit patrimoine	OT Pays de Vendôme	03/03/17	91 854		45 900	91 854
TOTAL action IDEC			618 722		258 700	612 744

TOTAUX F	618 722		258 700	612 744
-----------------	----------------	--	----------------	----------------

Enveloppe fongible

Titre du projet	Maître d'ouvrage	Bureau	Dépense subventionnable	%	Subvention	Dépense réelle
Accessibilité de la salle des fêtes	Lisle	03/03/17	17 711		2 000	17 711
TOTAUX Enveloppe fongible			17 711		2 000	17 711

TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES (MARS 2017) : 2 513 100 €

Soit **38,90** % d'engagement

Total des dépenses subventionnables 14 049 465 €

Total des dépenses réelles 14 344 531 €